N’importe qui peut devenir prof : comment une ancienne instit qui n’a pas enseigné depuis 30 ans a piégé l’Education nationale de Macron !

écrit par Maxime | 5 septembre 2021

Kafkaïen !
Très intéressant témoignage dans le journal local « Centre Vienne »
https://www.centre-presse.fr/article-807891-l-institutrice-devenue-medecin-ne-fera-pas-la-rentree.html

Comment une ancienne institutrice, qui n'a pas remis les pieds dans une école depuis 1991, est convoquée pour reprendre l'enseignement 30 ans plus tard alors qu'elle est devenue médecin entre temps…
« L'institutrice devenue médecin ne fera pas la rentrée
Une ancienne institutrice, devenue médecin pendant trente ans, a été nommée pour enseigner dans une école primaire de Poitiers. (…)

Nous l'avions appelée Françoise lors de la publication de son histoire (lire nos éditions du 12 juillet 2021). Françoise, institutrice, a enseigné entre 1985 et 1991, notamment à temps partiel à l'Établissement régional d'enseignement adapté (Érea) pour les deux dernières années scolaires. La jeune femme s'est aperçue qu'elle n'était pas à sa place. « Je ne savais pas comment il fallait s'y prendre », confesse-t-elle.

À 26 ans, elle entame des études de médecine et obtient son doctorat. Elle devient interne en médecine générale, travaille dans différents hôpitaux, part en Outre-mer exercer son art puis revient en France.

Elle ne démissionne cependant pas de l'Éducation nationale et, grâce aux disponibilités qui lui sont, chaque année, accordées, elle poursuit sa carrière de praticienne tout en restant dans le tableau des personnels de l'Éducation nationale.

En juin 2021, les instances académiques refusent de renouveler la disponibilité de Françoise, âgée de 59 ans.

On lui explique qu'elle ne peut aboutir en raison d'un sous-effectif chronique de professeurs des écoles.

La quinquagénaire, qui travaille en qualité de médecin-conseil à la Sécurité sociale, dans un département en province, a poussé la stratégie de l'Éducation nationale jusqu'à l'absurde.

En passant la visite médicale et en acceptant en deux temps un poste à l'école Damien-Allard-Jules-Ferry à Poitiers. Jusqu'à hier, mercredi, dans le cadre de la prérentrée. « Le directeur m'a appelée s'inquiétant de ne pas me voir, rapporte-t-elle. ***J'ai voulu aller jusqu'au bout du processus de nomination pour démontrer la légèreté du système. »***

Jusqu'à envoyer un mail pour une formation de remise à niveau. Aucune réponse, juste un coup de fil d'une conseillère

pédagogique « pour me dire qu'elle m'accompagnerait. Si je ne prends pas conscience de m'arrêter l'administration est prête à me laisser reprendre le travail ».

Ajoutant: « Elle ne sait rien de moi, ne connaît pas mon casier judiciaire, je pourrais être une institutrice traumatisante. Je suis plus raisonnable qu'eux en refusant ce poste. *Et ce n'est pas une question de salaire, s'il avait été le même que le mien actuellement, je n'y serais pas allée. »*
L'institutrice médecin ne fera donc pas la rentrée aujourd'hui à Damien-Allard-Jules-Ferry. ***Elle incite les parents à être « vigilants »*** *et « partie prenante de l'Éducation nationale » afin de veiller à l'égalité des chances.*
L'ancienne institutrice ne comptera plus prochainement parmi les effectifs de l'Éducation nationale: « Je vais être radiée du corps enseignant. »